



LES DONNÉES DE LA RECHERCHE

De quelles données parle-t-on ?

« Les données de la recherche (research data) sont définies comme des enregistrements factuels (chiffres, textes, images et sons), qui sont utilisées comme sources principales pour la recherche scientifique et sont généralement reconnues par la communauté scientifique comme nécessaires pour valider des résultats de recherche. Un ensemble de données de recherche constitue une représentation systématique et partielle du sujet faisant l'objet de la recherche. »

OCDE, Recommandation de Conseil concernant l'accès aux données de la recherche financée sur fonds publics, 14 décembre 2006.

Identifier les données pertinentes & établir une stratégie de conservation

A l'échelle d'un établissement ou d'un laboratoire, la constitution d'un plan de gestion des données (data management plan) permet de recenser les données produites, de choisir les données pertinentes et de les enrichir de métadonnées nécessaires à leur compréhension et à leur réutilisation.

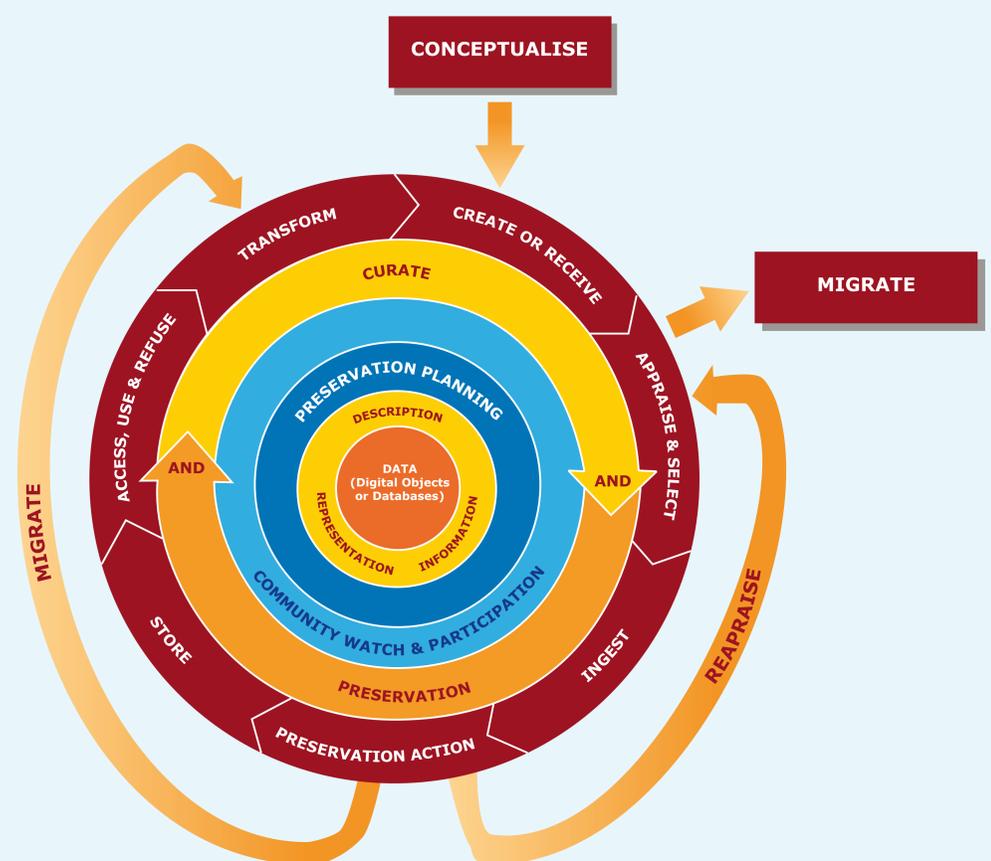
Ce plan prévoit également les conditions de leur archivage et de leur stockage.

Signalement, dépôt et diffusion des données de la recherche

Pour permettre l'utilisation et la réutilisation de ces données, leur statut juridique doit être clairement défini. Le choix du lieu de dépôt et du mode de signalement pèse également dans leur visibilité : en effet, le respect de standards et de protocoles communs favorisent l'interopérabilité.

Au Royaume-Uni, le DCC (Digital Curation Center) fournit aux institutions une expertise en matière de gestion des données de la recherche à travers des guides, formations, tutoriels.

En France par exemple, Archimer, l'archive ouverte de l'Ifremer, offre la possibilité de lier des données géographiques marines et littorales aux publications scientifiques qui les utilisent.



Modélisation du processus de curation des données de la recherche établie par le DCC (Digital Curation Center) ou DCC Curation Lifecycle Model